

établi jusqu'à présent, démissionna à cause d'une divergence de principe ou d'opinion avec le Gouvernement dont il s'est séparé—oui, un seul qui, après sa démission, n'a pas voulu appuyer le Gouvernement dont il aurait fait partie, et qui n'a pas continué de le soutenir dans cette Chambre. De ce que certains abandonnent des fonctions, sentant que pour des raisons personnelles ils ne peuvent continuer à fournir la somme de travail que le service de l'Etat exige, s'ensuit-il une modification de la nature ou de la composition du Gouvernement? S'ensuit-il que le Gouvernement ne possède pas la confiance du peuple? Mais on pourrait aussi bien arguer que si un ministre meurt, c'est une preuve que le cabinet n'a plus la confiance du public. Jamais, dans l'histoire du Canada aucun gouvernement n'a compté autant d'anciens ministres de la couronne pour l'appuyer, et mieux approuver sa politique et ses principes. Et, pourtant, c'est le Gouvernement dont mon honorable ami dit, en termes outrés, qu'il se compose uniquement de quémandeurs d'emplois, de hauts fonctionnaires avides de retirer leurs traitements, entièrement livrés aux vices dont parle l'Écriture, aux excès et aux rapines de toutes sortes.

Plutôt que de profiter des avantages de leur poste et de continuer à supporter la responsabilité et les labeurs incessants qu'entraîne une position publique on a vu, l'un après l'autre, des hommes quitter le Gouvernement alors que, non seulement ils approuvaient complètement sa ligne de conduite et celle des membres du Gouvernement, mais aussi quand ils croyaient et exprimaient la croyance que le devoir du Gouvernement était de continuer à diriger les affaires.

Mon honorable ami nous dit qu'en 1917, lorsque le gouvernement unioniste a été élu, la question était de continuer la guerre et il a raison en cela. C'était la grande question de l'élection de 1917, question non seulement grande, mais écrasante, car elle faisait disparaître toutes les autres et, au fond, ce fut la raison de l'énorme majorité populaire remportée par le Gouvernement. Mais cela veut-il dire que ce gouvernement n'a pas d'autres devoirs que de continuer la guerre? S'il n'a pas d'autres devoirs que celui que mon honorable ami veut bien lui concéder, c'est-à-dire celui de traiter des problèmes de la guerre et de ceux qui ont été suscités par la guerre, le devoir de ce ministère n'est pas encore terminé. Est-il ici un député qui dira que nous avons résolu, même essentiellement, tous les problèmes de la guerre? Il n'est aujourd'hui

pas un problème auquel nous devons faire face, pas une difficulté que nous ne devions surmonter, pas une montagne que nous ne devions escalader dont la position comme l'importance ne soient pas causées par la guerre et qui ne soient pas directement, au point de vue du caractère comme de l'origine, un résultat des problèmes de la guerre ou des problèmes découlant de la guerre. La restauration des soldats est-elle terminée? Je conviens que beaucoup a été accompli, je crois même qu'on a fait plus dans notre pays que partout ailleurs. Mais aller dire que tous les problèmes de la restauration des soldats ont été résolus, c'est faire voir un manque de connaissance de l'état de choses qui existe en Canada aujourd'hui. Cependant, bien que la guerre et les problèmes de la guerre aient été le premier devoir du Gouvernement; bien que la poursuite de la guerre ait été la question dominante dans les élections qui ont porté ce Gouvernement au pouvoir; les devoirs du Gouvernement ont été aussi étendus et aussi vastes et ont compris tout ce qui ressort du gouvernement au Canada comme pour tout gouvernement à qui le pouvoir a été confié autrefois.

Dans le programme que nous avons présenté aux électeurs en 1917, bien qu'il y fut dit clairement que la conduite de la guerre était le plus grand but de la campagne; il n'existait pas moins de treize devoirs distincts, ou plus, que le Gouvernement voulait s'appliquer à accomplir; d'autres intimement liés à la guerre, d'autres ne se rapportant que de loin à la guerre et beaucoup touchant moins la guerre que ceux auxquels nous devons aujourd'hui faire face.

Le Gouvernement s'est tracé la tâche de les accomplir. Et on nous dira que le Gouvernement est exempt du devoir, que dis-je, de la nécessité de traiter toutes les questions qui sont ordinairement du ressort des gouvernements? Si nous étions aussi restreints, aussi limités qui ferait le travail? Qui prendrait la responsabilité? N'y a-t-il personne pour s'en occuper? N'avons-nous pas dû nous en occuper? "Ah", dit mon honorable ami, "vous ne devez pas toucher du tout au tarif; vous ne devriez vous occuper de rien, sauf de ce qui se rapporte à la guerre". Sait-il que dans la première année où le ministère a été choisi et alors que l'honorable député de Marquette (l'honorable M. Crerar) en faisait partie et que tous les membres élus du Gouvernement se trouvaient ici le tarif a été modifié, de fait, le tarif a été réduit? Sait-il que cela s'est renouvelée l'année suivante? Pen-